



Extrait du SUD Éducation Lorraine - Académie de Nancy-Metz

<http://www.sudedulor.lautre.net/spip/spip.php?article613>

Réforme STI2D - STL - STD2A : Communiqué de presse intersyndical

- Actualité des luttes - Second degré -



Date de mise en ligne : samedi 1er janvier 2011

SUD Éducation Lorraine - Académie de Nancy-Metz

Même si la fédération des syndicats SUD Education, n'est pas en accord total avec certaines phrases de ce texte, il lui a semblé nécessaire de le signer en raison de l'appel à mobilisation qu'il comporte.

Communiqué de presse - 6 décembre 2010

Les organisations syndicales (SNES, SNEP, SNFOLC, SUD, CGT, SNALC, SNCL) condamnent la mise en place de la réforme STI2D, STL et STD2A, rejetée par le CSE du 1er avril 2010, qui se traduit par :

- ▶ la suppression de milliers de postes d'enseignants de toutes disciplines et met en cause l'avenir professionnel de milliers de collègues avec un plan de reconversion massif et une formation imposés ;
- ▶ des projets de programme ne répondant pas à la spécificité des séries, ni aux besoins et aux attentes des jeunes de ces séries.

Parce que la mise en oeuvre de cette réforme réduirait l'offre de formation pour les jeunes en diminuant la diversité des cursus de formation.

Parce que les contenus proposés ne permettraient pas d'attirer davantage de jeunes vers cette voie de formation.

Parce que cette voie de formation est indispensable au développement industriel du pays.

Parce que le projet de réforme effacerait ce qui fait la spécificité de la voie technologique et qui conduit à la réussite de nombreux jeunes, Parce que la réforme STI et des autres sections ST conduit à la diminution des horaires disciplinaires, à la suppression de sections, de classes, impose un tronc commun pour les disciplines, met à disposition des établissements un volant d'heures globalisées.

Les organisations syndicales soussignées demandent que la réforme STI et des autres sections ST ne soit pas appliquée à la rentrée 2011 et la remise à plat de l'ensemble du dossier.

Elles s'adressent en ce sens au ministre.

Cette réforme est la preuve que les réformes menées par ce gouvernement sont bien des outils au service d'une politique budgétaire de suppressions de postes.

Elles soutiennent toutes les initiatives prises par les personnels et leurs organisations syndicales dans les établissements et en direction des recteurs.